



Menace blocage de compte hussier vxxxxx

Par **Vanjultang**, le **02/03/2016** à **09:54**

Bur,voila 10ans environ j ai fait 1 crédit de 800 euro à la sté Fidem pour des meuble à conformant ds le 74 pour environ800 e.Plus tard j ai eu un dossier de surendettement ds lequel cet a été comptabiliser (créance suspendue pendant 5ans)j ai depuis déménager ds le 62 et la semaine dernière j ai eu un appel masque de maitre vénéneux m annonce que vu que je sui au rsa. 432par mois elle va faire bloquer mon compte alors que depuis près de 8 ans je n ai reçu aucun papier qd je lui demande de m envoyer le dos elle refuse et qd je lui demande un arrangement elle refuse .a t elle droit de bloquer mon compte sans m a voir envoyer aucun relance et sans me laisser lui proposer de régler en plusieurs fois merci de me repondre

Par **patpas45**, le **11/09/2017** à **17:13**

bonjour

je viens d'avoir un appel du cabinet de Me Vxxxxx dans le 37 je vis dans le 45

pour une dette de 2003 de 7046 euros cetelem
qui date de 2003 etjugement rendu en 2005
j'ai déjà une saisie sur salaire du tribunal pour cette dette

Elle ne peut me communiquer aucun document ni de titre exécutoire et me dit que si je regle tout de suite 3000 euros ma dette sera soldée

je ne comprends pas je suis un peu perdue

avez vous des conseils et une aide à me donner

je vous en remercie